

Département des Affaires Juridiques
Décision : DAJ2025-180

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

Vu le code de la recherche ;

Vu le code général de la fonction publique
et ses textes d'application ;

Vu le décret du 1^{er} février 2023
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2009-339
relative à la création de l'unité mixte de recherche U968 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2013-091
renouvelant l'unité mixte de recherche U968 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2014-127
renouvelant l'unité mixte de recherche U968 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2019-43
renouvelant l'unité mixte de recherche U968 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2021-99
nommant Monsieur Serge PICAUD directeur de l'unité mixte de recherche U968 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2024-19
renouvelant l'unité mixte de recherche U968 et prolongeant Monsieur Serge PICAUD dans ses fonctions
de directeur de l'unité ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2024-531
nommant Madame Isabelle AUDO directrice adjointe de l'unité mixte de recherche U968 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2025-653
renouvelant l'unité mixte de recherche U968 et prolongeant Monsieur Serge PICAUD dans ses fonctions
de directeur de l'unité ;

DECIDE :

Article 1 : Madame Isabelle AUDO est renouvelée dans ses fonctions de directrice adjointe
de l'unité mixte de recherche U968, intitulée « Institut de la Vision », jusqu'au 31
décembre 2029.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} janvier 2025.

Didier SAMUEL